



SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2017 – 20H.30 **RELEVÉ DES DÉCISIONS**

Présents : tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Mme BUHANNIC Hélène.

Secrétaire de séance : Mme CONAN Solène.

☞ PROJET DE LA RÉSIDENCE DU VIEUX PUIITS :

Le Conseil Municipal a validé la nouvelle esquisse présentée comprenant 4 lots à accession sociale, 13 logements locatifs et 12 lots libres.

Une première tranche de travaux débutera en 2018.

La Commune réalisera les travaux sur les réseaux et la voirie de desserte du futur quartier.

☞ SÉCURISATION RUE AR MARQUIS :

Le projet définitif est adopté. Il préconise essentiellement la réduction de la bande de roulement à 6 m, la création de chicanes et la pose de 2 radars pédagogiques.

☞ MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME :

Le Conseil a validé la modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme portant notamment sur le recensement des bâtiments agricoles pouvant changer d'affectation = 96 bâtiments sont donc validés dans ce cadre.

☞ AMÉNAGEMENT DU BOURG :

Le Conseil a arrêté un avant-projet d'aménagement de la rue André Foy et du centre. Celui-ci sera présenté en réunion publique le 17 novembre à 19 h. à la salle polyvalente en présence du bureau d'étude.

☞ COMMUNICATION :

Le Conseil a validé le projet de bulletin communal 2018 avec pour thème du dossier l'enfance-jeunesse. Une page facebook a été ouverte au nom de la Commune.

☞ VIE ASSOCIATIVE :

La commission vie associative a réuni les responsables des associations locales. Celles-ci ont été informées des règles d'utilisation des salles communales et ont fait part de leurs souhaits en terme de besoin. Ces demandes seront traitées par les élus au budget 2018.

☞ ANALYSE FINANCIERE :

Les Conseillers Municipaux se sont faits présenter les résultats d'une analyse financière réalisée par les services du Trésor Public. Cette analyse démontre globalement une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement raisonnables et bien subventionnées.

L'analyse intègre également les futurs gros investissements que sont les aménagements urbains.

⇒ LIGNE DE TRÉSORERIE :

Un financement de trésorerie sera mis en place pour un montant de 150.000 € destiné à financer la viabilisation du lotissement communal dans l'attente de la vente des derniers lots.

⇒ ACHAT D'UNE VOITURE :

Le Conseil a validé un budget de 15.000 € en vue de l'achat d'un véhicule utilitaire neuf.

⇒ TARIFS ESPACES CINÉRAIRES :

Le Conseil a fixé les nouveaux tarifs suivants :

-renouvellement 1 case columbarium : 15 ans = 200 €

-dispersion des cendres au jardin du souvenir avec plaque nominative = 60 €

⇒ RECRUTEMENT :

La procédure de recrutement du secrétaire de Mairie est lancée. Le jury s'est réuni le 6 novembre afin d'étudier les candidatures en vue d'un entretien.

⇒ RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN :

Le Conseil Municipal s'est fait présenter le rapport d'activités de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden pour l'exercice 2016. Ce document retraçant les faits marquants de l'année est consultable en Mairie.
